



Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 19 mars 2026



Norman Tang
Chef des finances
Le 19 mars 2026



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, Bureau 4600

Toronto (Ontario) M5H 2S5

Canada

Téléphone 416-777-8500

Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 19 mars 2026

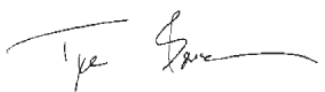
**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Aux 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 852 292 \$	2 525 355 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	661 000	529 972
Intérêts et autres débiteurs	8 992	8 184
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	6 544	71
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 849	2 147
Dividendes à recevoir	4 007	3 396
Montants à recevoir pour les titres vendus	587	727
Total des actifs	3 536 271 \$	3 069 852 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Charges à payer	4 267 \$	– \$
Montants à payer pour les parts rachetées	2 871	1 773
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	77	15 373
Montants à payer pour les titres achetés	528	1 304
Total des passifs	7 743 \$	18 450 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 528 528 \$	3 051 402 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 122 006 \$	1 022 650 \$
Série A(N)	578 355	535 713
Série F	1 057 752	861 592
Série F(N)	673 785	557 787
Séries I	67 988	53 406
Série AT4	4 479	2 616
Série A(N)T4	2 434	2 530
Série FT4	10 709	6 927
Série F(N)T4	11 020	8 181
Nombre de parts en circulation		
Série A	33 429 809	33 000 195
Série A(N)	17 260 992	17 311 249
Série F	31 601 518	27 849 755
Série F(N)	20 004 573	17 917 765
Série I	1 990 313	1 691 881
Série AT4	159 169	97 024
Série A(N)T4	86 244	93 793
Série FT4	377 081	254 639
Série F(N)T4	388 895	301 389
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	33,56 \$	30,99 \$
Série A(N)	33,51	30,95
Série F	33,47	30,94
Série F(N)	33,68	31,13
Série I	34,16	31,57
Série AT4	28,14	26,97
Série A(N)T4	28,22	26,98
Série FT4	28,40	27,20
Série F(N)T4	28,34	27,14

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	47 836 \$	50 724 \$
Dividendes	31 947	33 934
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	86	–
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(3 138)	1 428
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	268 509	127 717
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(10 073)	(8 315)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	123 948	275 214
Total des produits	459 115 \$	480 702 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	38 581 \$	34 151 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	4 151	3 708
Coûts d'opérations	1 169	1 129
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	997	1 182
Retenue d'impôts étrangers	606	269
Droits de dépôt	91	82
Droits de garde	89	73
Communications aux porteurs de parts	81	52
Honoraires d'audit	54	26
Frais de comptabilité	48	37
Honoraires du comité d'examen indépendant	11	9
Frais juridiques	4	12
Total des charges	45 882 \$	40 730 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(385) \$	(308) \$
Charges nettes	45 497 \$	40 422 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	413 618 \$	440 280 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	127 072 \$	144 859 \$
Série A(N)	67 584	77 027
Série F	125 832	126 362
Série F(N)	81 358	80 733
Série I	8 644	8 828
Série AT4	400	355
Série A(N)T4	307	253
Série FT4	1 106	927
Série F(N)T4	1 315	936
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,92 \$	4,47 \$
Série A(N)	3,98	4,50
Série F	4,32	4,78
Série F(N)	4,36	4,82
Série I	4,88	5,18
Série AT4	3,31	3,95
Série A(N)T4	3,32	3,88
Série FT4	3,73	4,23
Série F(N)T4	3,78	4,14

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	Série A		Série A(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 022 650 \$	868 695 \$	535 713 \$	457 735 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	127 072	144 859	67 584	77 027
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	145 784	153 796	59 620	66 748
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	42 203	22 598	23 410	12 947
Rachat de parts rachetables	(171 163)	(143 505)	(83 974)	(65 466)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(5 763)	(9 882)	(3 638)	(5 978)
Gains en capital	(38 777)	(13 911)	(20 360)	(7 300)
Remboursement de capital	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	99 356	153 955	42 642	77 978
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 122 006 \$	1 022 650 \$	578 355 \$	535 713 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	33 000 195	31 869 156	17 311 249	16 815 702
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	5 717 593	5 985 108	2 527 031	2 705 516
Rachat de parts rachetables	(5 287 979)	(4 854 069)	(2 577 288)	(2 209 969)
Solde à la clôture de l'exercice	33 429 809	33 000 195	17 260 992	17 311 249
	Série F		Série F(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	861 592 \$	679 066 \$	557 787 \$	429 715 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125 832	126 362	81 358	80 733
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	208 130	177 683	124 551	112 109
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	43 158	23 121	29 463	15 882
Rachat de parts rachetables	(127 254)	(115 844)	(84 561)	(61 826)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(15 112)	(17 043)	(10 195)	(11 213)
Gains en capital	(38 594)	(11 753)	(24 618)	(7 613)
Remboursement de capital	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	196 160	182 526	115 998	128 072
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 057 752 \$	861 592 \$	673 785 \$	557 787 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	27 849 755	24 957 228	17 917 765	15 694 387
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	7 636 368	6 820 372	4 651 201	4 315 168
Rachat de parts rachetables	(3 884 605)	(3 927 845)	(2 564 393)	(2 091 790)
Solde à la clôture de l'exercice	31 601 518	27 849 755	20 004 573	17 917 765

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	Série I		Série AT4	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	53 406 \$	52 207 \$	2 616 \$	1 871 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 644	8 828	400	355
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	11 638	1 573	2 001	1 035
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	2 708	1 941	27	16
Rachat de parts rachetables	(4 508)	(8 906)	(266)	(517)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(1 416)	(1 509)	(20)	(26)
Gains en capital	(2 484)	(728)	(163)	(36)
Remboursement de capital	—	—	(116)	(82)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 582	1 199	1 863	745
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	67 988 \$	53 406 \$	4 479 \$	2 616 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 691 881	1 881 005	97 024	76 157
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	432 237	116 610	71 636	40 605
Rachat de parts rachetables	(133 805)	(305 734)	(9 491)	(19 738)
Solde à la clôture de l'exercice	1 990 313	1 691 881	159 169	97 024
	Série A(N)T4		Série FT4	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 530 \$	1 212 \$	6 927 \$	4 567 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	307	253	1 106	927
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	566	1 208	5 488	2 345
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	62	40	69	58
Rachat de parts rachetables	(839)	(67)	(2 079)	(552)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(17)	(24)	(133)	(127)
Gains en capital	(84)	(35)	(377)	(95)
Remboursement de capital	(91)	(57)	(292)	(196)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(96)	1 318	3 782	2 360
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 434 \$	2 530 \$	10 709 \$	6 927 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	93 793	49 236	254 639	184 354
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	22 373	47 137	196 431	91 003
Rachat de parts rachetables	(29 922)	(2 580)	(73 989)	(20 718)
Solde à la clôture de l'exercice	86 244	93 793	377 081	254 639

Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Série F(N)T4		Total	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	8 181 \$	4 391 \$	3 051 402 \$	2 499 459 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 315	936	413 618	440 280
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	4 493	3 692	562 271	520 189
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	91	110	141 191	76 713
Rachat de parts rachetables	(2 136)	(496)	(476 780)	(397 179)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(164)	(140)	(36 458)	(45 942)
Gains en capital	(418)	(111)	(125 875)	(41 582)
Remboursement de capital	(342)	(201)	(841)	(536)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 839	3 790	477 126	551 943
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	11 020 \$	8 181 \$	3 528 528 \$	3 051 402 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	301 389	177 602		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	162 578	142 624		
Rachat de parts rachetables	(75 072)	(18 837)		
Solde à la clôture de l'exercice	388 895	301 389		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	413 618 \$	440 280 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 138	(1 428)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(268 509)	(127 717)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	10 073	8 315
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(123 948)	(275 214)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(808)	(1 518)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(611)	1 971
Augmentation (diminution) des charges à payer	4 267	–
Achats de placements	(1 016 596)	(702 603)
Produit de la vente de placements	1 059 711	703 331
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(10 073)	(8 315)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	70 262 \$	37 102 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(21 982) \$	(11 346) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	561 568	520 894
Montant versé au rachat de parts rachetables	(475 682)	(396 265)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	63 904 \$	113 283 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	134 166 \$	150 385 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(3 138)	1 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	529 972	378 159
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	661 000 \$	529 972 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	236 090 \$	243 128 \$
Placements à court terme	424 910	286 844
	661 000 \$	529 972 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	47 028 \$	49 206 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	30 730 \$	35 636 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Services de communications				
350 789	Cogent Communications Holdings Inc.	33 896 \$	10 381 \$	0,29 %
		33 896	10 381	0,29 %
Produits de consommation discrétionnaire				
1 144 460	Restaurant Brands International Inc.	88 506	107 190	3,04 %
1 525 977	AutoCanada Inc.	22 858	36 089	1,02 %
262 746	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., catégorie A	9 779	22 541	0,64 %
256 253	Linamar Corporation	14 370	21 259	0,60 %
54 364	Ross Stores Inc.	8 632	13 441	0,38 %
235 700	Mattel Inc.	5 637	6 418	0,18 %
58 293	Evolution AB	7 610	5 473	0,16 %
		157 392	212 411	6,02 %
Produits de consommation de base				
98 554	Dollar Tree Inc.	12 611	16 640	0,47 %
		12 611	16 640	0,47 %
Énergie				
5 729 311	CES Energy Solutions Corporation	26 147	70 299	1,99 %
1 017 447	Tourmaline Oil Corporation	53 346	62 644	1,78 %
3 702 619	Advantage Energy Limited	22 248	43 469	1,23 %
1 190 205	PrairieSky Royalty Limited	26 871	32 171	0,91 %
510 739	Canadian Natural Resources Limited	20 824	23 744	0,67 %
1 035 260	Total Energy Services Inc.	9 412	15 425	0,44 %
4 610 840	Pulse Seismic Inc.	12 335	15 170	0,43 %
1 757 542	Mattr Corporation	18 618	14 025	0,40 %
599 031	Calfrac Well Services Limited	4 256	2 498	0,07 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 750	0,05 %
23 439	National Energy Services Reunited Corporation	193	504	0,02 %
3 280	Advantage Oil & Gas Limited	28	39	0,00 %
		196 028	281 738	7,99 %
Services financiers				
508 991	Onex Corporation	35 363	57 496	1,63 %
1 127 337	Fairfax India Holdings Corporation	18 325	27 078	0,77 %
72 397	Brookfield Corporation	1 880	4 562	0,13 %
213 160	Urbana Corporation	212	2 070	0,06 %
128 150	Crown Capital Partners Inc.	1 072	83	0,00 %
		56 852	91 289	2,59 %
Soins de santé				
45 360	Roche Holding AG	19 593	25 797	0,73 %
23 505	Thermo Fisher Scientific Inc.	14 105	18 694	0,53 %
130 703	Revvity Inc.	18 990	17 357	0,49 %
152 410	Siemens Healthineers AG	10 708	11 043	0,31 %
189 810	Koninklijke Philips NV	6 940	7 115	0,20 %
89 970	DRI Healthcare Trust, bons de souscription, 23 avril 2029	335	260	0,01 %
		70 671	80 266	2,27 %
Produits industriels				
997 384	Badger Infrastructure Solutions Limited	32 629	72 939	2,07 %
1 796 580	ATS Corporation	61 411	67 929	1,92 %
430 075	RB Global Inc.	37 876	60 774	1,72 %
1 335 948	Gestion de parc de véhicules Element	12 658	48 161	1,36 %
448 431	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	46 985	45 314	1,29 %
71 955	AMETEK Inc.	15 776	20 277	0,57 %
186 929	Alfa Laval AB	9 391	12 978	0,37 %
563 500	Techtronic Industries Company Limited	9 690	8 934	0,25 %
235 100	Minebea Mitsumi Inc.	5 362	6 471	0,19 %
296 976	Mullen Group Limited	3 782	4 674	0,13 %
105 821	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	1 296	7 436	0,21 %
121 253	PHI Group Inc.	1 343	5 326	0,15 %
		238 199	361 213	10,23 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Technologies de l'information				
33 792	Constellation Software Inc.	62 544	111 561	3,16 %
567 067	Topicus.com Inc.	47 187	72 103	2,04 %
4 447 426	Blackberry Limited	23 228	23 038	0,65 %
3 663 513	Computer Modelling Group Limited	27 870	19 123	0,54 %
406 247	Open Text Corporation	21 601	18 159	0,52 %
386 896	Tucows Inc.	30 349	11 762	0,33 %
26 523	Applied Materials Inc.	6 315	9 355	0,27 %
1 769 479	Dye & Durham Limited	21 303	7 379	0,21 %
181 294	Lumine Group Inc.	3 729	4 920	0,14 %
511 283	Optiva Inc.	23 030	125	0,01 %
22 351	Constellation Software Inc., restr., bons de souscription, 22 août 2028	155	–	0,00 %
		267 311	277 525	7,87 %
Assurances				
88 254	Fairfax Financial Holdings Limited	49 333	230 863	6,54 %
		49 333	230 863	6,54 %
Matières				
4 494 986	OR Royalties Inc.	66 322	218 545	6,19 %
154 310	Franco-Nevada Corporation	25 309	43 903	1,24 %
913 402	Altius Minerals Corporation	11 585	37 303	1,06 %
887 103	Hudbay Minerals Inc.	6 944	24 173	0,69 %
1 003 300	Nippon Paint Holdings Company Limited	9 451	9 209	0,26 %
1 000 000	Fuerte Metals Corporation	1 650	6 270	0,18 %
2 872 500	Nexgold Mining Corporation, restr.	3 272	5 056	0,14 %
93 583	G Mining Ventures Corporation	1 000	3 883	0,11 %
3 636 363	Solitario Zinc Corporation	2 720	3 478	0,10 %
740 499	Western Copper and Gold Corporation	1 377	2 718	0,08 %
1 000 000	Fuerte Metals Corporation, bons de souscription, 10 septembre 2030	–	1 740	0,05 %
2 872 500	Nexgold Mining Corporation, bons de souscription, 31 octobre 2027	864	1 005	0,03 %
		130 494	357 283	10,13 %
Immobilier				
1 107 685	Altus Group Limited	56 432	62 817	1,78 %
4 364 225	Artis REIT	30 932	34 957	0,99 %
157 524	Mainstreet Equity Corporation	6 324	28 852	0,82 %
1 462 364	Dream Unlimited Corporation, catégorie A	26 370	28 224	0,80 %
323 363	Boardwalk REIT	10 679	20 851	0,59 %
1 273 748	FPI H&R	13 226	13 030	0,37 %
1 962 435	Dundee Corporation, catégorie A	3 599	7 457	0,21 %
		147 562	196 188	5,56 %
Services publics				
5 838 349	Algonquin Power & Utilities Corporation	47 001	49 276	1,40 %
		47 001	49 276	1,40 %
Actions privilégiées				
59 000	BCE Inc., taux variable, action privilégiée, série AJ, remboursable	908	1 192	0,04 %
59 260	BCE Inc., action privilégiée, série Y	912	1 188	0,03 %
3 300	Intact Corporation Financière, action privilégiée, série 7, taux variable, remboursable	62	85	0,00 %
		1 882	2 465	0,07 %
Total des titres de participation		1 409 232 \$	2 167 538 \$	61,43 %

Valeur nominale
(en \$)

Titres à revenu fixe

Obligations de sociétés

22 921	BlackBerry Limited, 3,000 %, 15 février 2029	30 780 \$	39 752 \$	1,12 %
23 300	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	23 088	23 074	0,65 %
17 000	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	17 588	18 784	0,53 %
15 695	Constellation Software Inc., taux variable, série 1, remboursable, 8,900 %, 31 mars 2040	18 214	18 638	0,53 %
18 000	McDonald's Corporation, remboursable, 4,107 %, 21 août 2032	18 000	18 142	0,51 %
18 325	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	17 672	17 831	0,51 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
17 130	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	17 129	17 164	0,49 %
15 100	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	15 672	15 741	0,45 %
11 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	13 763	14 517	0,41 %
14 050	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2 février 2028	14 047	14 072	0,40 %
	Alimentation Couche-Tard Inc., série 9, remboursable, 3,864 %, 26 septembre 2032	11 028	10 966	0,31 %
11 100	JELD-WEN Inc., 7,000 %, 1 ^{er} septembre 2032	12 381	10 477	0,30 %
10 000	North West Redwater Partnership, série E, remboursable, 3,200 %, 24 avril 2026	10 015	10 005	0,28 %
9 400	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	9 400	10 002	0,28 %
9 718	NFI Group Inc., convertible, 5,000 %, 15 janvier 2027	8 877	9 767	0,28 %
6 951	DRI Healthcare Trust, série C, 7,500 %, 23 avril 2074	9 156	9 541	0,27 %
	Optiva Inc. débentures garanties de type « PIK Toggle », remboursable, 9,750 %, 30 juin 2026	10 011	9 487	0,27 %
7 432	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 13,500 %, 31 mars 2027	8 447	9 415	0,27 %
6 577	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remboursable, 3,500 %, 10 juin 2030	9 333	9 376	0,26 %
9 350	FPI Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	9 724	9 238	0,26 %
9 244	Intact Corporation financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	9 165	8 913	0,25 %
8 905	AtkinsRealis Group Inc., série 7, remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	8 921	8 901	0,25 %
8 750	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	7 444	8 394	0,24 %
6 158	Realogy Group LLC, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	6 307	8 335	0,24 %
6 248	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	6 669	8 110	0,23 %
5 905	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	7 682	8 033	0,23 %
5 800	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 4,000 %, 13 juin 2032	7 898	7 949	0,22 %
7 900	The Chemours Company, remboursable, 8,000 %, 15 janvier 2033	7 778	7 809	0,22 %
5 870	Bonterra Energy Corporation, remboursable, 10,500 %, 28 janvier 2030	7 359	7 641	0,21 %
7 500	Bell Canada, série M-64, remboursable, 3,650 %, 14 août 2029	7 492	7 533	0,21 %
7 500	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	6 956	7 258	0,21 %
7 000	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	6 775	7 220	0,20 %
5 025	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	6 352	7 149	0,20 %
4 915	Hydro One Inc., série 64, remboursable, 3,900 %, 21 novembre 2033	7 109	7 111	0,20 %
7 125	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	6 956	6 852	0,19 %
6 975	CGI Inc., remboursable, 2,100 %, 18 septembre 2028	6 805	6 775	0,19 %
4 870	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	5 677	6 506	0,18 %
6 450	Hydro One Inc., remboursable, 2,770 %, 24 février 2026	6 451	6 451	0,18 %
4 206	EchoStar Corporation, remboursable, 10,750 %, 30 novembre 2029	5 764	6 388	0,18 %
5 825	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,375 %, 31 décembre 2032	5 928	6 325	0,18 %
6 325	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	6 308	6 295	0,18 %
5 872	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	5 829	5 853	0,17 %
5 775	Glencore Finance (Canada) Limited, remboursable, 4,045 %, 10 octobre 2032	5 754	5 705	0,16 %
5 725	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 2,408 %, 19 avril 2028	5 650	5 632	0,16 %
5 575	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	5 256	5 494	0,16 %
5 240	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	5 268	5 356	0,15 %
3 870	Embecka Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	4 561	5 256	0,15 %
3 500	New Flyer Holdings Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} juillet 2030	4 803	5 187	0,15 %
3 525	DISH Network Corporation, remboursable, 11,750 %, 15 novembre 2027	4 649	5 038	0,14 %
4 800	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 5,700 %, 26 mars 2029	4 922	4 961	0,14 %
7 437	Leslie's Poolmart Inc., emprunt à terme, 9 mars 2028	7 288	4 874	0,14 %
4 890	Dream Industrial REIT, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	4 873	4 874	0,14 %
3 240	Anywhere Real Estate Group LLC, 9,750 %, 15 avril 2030	4 437	4 829	0,14 %
3 469	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	4 465	4 737	0,13 %
3 875	GrafTech Global Enterprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	5 492	4 654	0,13 %
4 600	Industries Toromont Limitée, remboursable, 3,760 %, 28 mars 2030	4 600	4 626	0,13 %
4 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	4 500	4 613	0,13 %
3 575	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	3 779	4 543	0,13 %
3 300	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	4 268	4 397	0,12 %
2 972	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	3 576	4 140	0,12 %
3 913	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078	4 035	4 135	0,12 %
3 000	I-80 Gold Corporation, 8,000 %, 22 février 2027	4 061	4 118	0,12 %
3 000	Depository Trust & Clearing Corp., remboursable, perpétuelles, 3,375 %	3 635	4 082	0,11 %

**Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
4 000	Dream Summit Industrial LP, série B, remboursable, 1,820 %, 1 ^{er} avril 2026	3 973	3 992	0,11 %
3 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1 ^{er} octobre 2030	3 940	3 932	0,11 %
2 965	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	3 940	3 841	0,11 %
3 800	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,420 %, 1 ^{er} décembre 2026	3 765	3 817	0,11 %
3 750	Hydro One Inc., remboursable, 3,940 %, 25 août 2032	3 750	3 784	0,11 %
3 750	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 3,950 %, 3 mars 2031	3 758	3 768	0,11 %
3 790	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	3 585	3 728	0,11 %
2 500	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	3 577	3 530	0,10 %
3 500	Stantec Inc., remboursable, 4,374 %, 10 juin 2032	3 500	3 526	0,10 %
3 500	Sobeys Inc., 3,100 %, 30 octobre 2028	3 500	3 483	0,10 %
2 463	EchoStar Corporation, remboursable, 6,750 %, 30 novembre 2030	3 080	3 468	0,10 %
2 500	Bristow Group Inc., remboursable, 6,875 %, 1 ^{er} mars 2028	3 176	3 439	0,10 %
3 450	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 446	3 436	0,10 %
2 375	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	2 854	3 325	0,09 %
3 216	Société en commandite Holding FPI Granite, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	3 188	3 214	0,09 %
2 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	2 999	3 184	0,09 %
3 250	Société en commandite Holding FPI Granite, série 6, remboursable, 2,194 %, 30 août 2028	3 165	3 155	0,09 %
3 050	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	3 156	3 089	0,09 %
2 155	Gray Media Inc., remboursable, 9,625 %, 15 juillet 2032	3 033	3 080	0,09 %
2 211	Emerald Expositions Holdings Inc., emprunt à terme, 23 janvier 2032	2 879	3 057	0,09 %
3 000	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,149 %, 22 novembre 2030	3 000	3 032	0,09 %
3 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 2,500 %, 17 janvier 2028	2 970	2 960	0,08 %
2 750	Intact Corporation financière, taux variable, remboursable, 4,125 %, 31 mars 2081	2 750	2 748	0,08 %
1 985	SK Invictus Intermediate II SARL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 125	2 701	0,08 %
2 500	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	2 500	2 530	0,07 %
1 810	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	2 188	2 499	0,07 %
2 380	ARC Resources Limited, 3,577 %, 17 juin 2028	2 380	2 392	0,07 %
2 250	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	2 153	2 201	0,06 %
1 500	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	1 923	2 076	0,06 %
1 499	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	2 006	2 063	0,06 %
1 609	Dye & Durham Corporation, emprunt à terme B, 11 avril 2031	2 142	2 049	0,06 %
1 426	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	1 862	1 966	0,05 %
1 800	Coastal Gaslink Pipeline LP, série A, 4,673 %, 30 juin 2027	1 800	1 846	0,05 %
1 302	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	1 666	1 716	0,05 %
1 600	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 ^{er} novembre 2029	1 600	1 635	0,05 %
1 000	Advance Auto Parts Inc., remboursable, 1,750 %, 1 ^{er} octobre 2027	1 326	1 303	0,04 %
1 250	Pembina Pipeline Corporation, taux variable, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	1 250	1 247	0,04 %
1 177	TELUS Corporation, série CV, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	1 271	1 177	0,03 %
1 000	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 286	1 165	0,03 %
1 100	Reliance LP, remboursable, 2,680 %, 1 ^{er} décembre 2027	1 100	1 090	0,03 %
1 000	FPI Propriétés de choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	934	998	0,03 %
1 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 000	996	0,03 %
1 000	Bruce Power LP, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 000	985	0,03 %
750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	749	968	0,03 %
659	GrafTech Global Entreprises Inc., emprunt à terme, 21 décembre 2029	950	921	0,03 %
675	CP Atlas Buyer Inc., emprunt à terme B, 8 juillet 2030	891	899	0,02 %
750	Gibson Energy Inc., taux variable, série 20-A, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	750	750	0,02 %
750	Granite REIT Holdings LP, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	750	698	0,02 %
640	Ventas Canada Finance Limited, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	639	637	0,02 %
425	Owens-Brockway Glass Container Inc., 7,375 %, 1 ^{er} juin 2032	574	593	0,02 %
427	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	530	576	0,02 %
150	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	145	150	0,00 %
		654 296	678 456	19,23 %

Portefeuille canadien de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements

(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)

Au 31 décembre 2025

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Obligations d'État			
3 275	Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mars 2026	2 926	3 265	0,09 %
3 075	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	2 790	3 033	0,09 %
		5 716	6 298	0,18 %
	Total des titres à revenu fixe	660 012 \$	684 754 \$	19,41 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 145)		
	Total des placements	2 068 099 \$	2 852 292 \$	80,84 %
	Contrats de change à terme (note 9)		6 467	0,18 %
	Autres actifs moins les passifs		669 769	18,98 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		3 528 528 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des sociétés mondiales et des titres à revenu fixe. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, mais elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 19 mars 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les *états du résultat global*. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des charges à payer, des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date

ex-dividende. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2025, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevé à 38,6 millions de dollars (31 décembre 2024 : 34,2 millions de dollars). Des frais courus impayés de 3,7 millions de dollars étaient dus au gestionnaire au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 : néant). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT4 et série A(N)T4	1,70 %
Série F, série F(N), série FT4 et série F(N)T4	0,70 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les coûts répartis ont totalisé 0,5 million de dollars (31 décembre 2024 : 0,4 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes suspendues de 7,6 millions de dollars (15 décembre 2024 : 6,0 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur

titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée ci-après.

	2025	2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	13	11
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	7 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les *états de la situation financière*.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	2 150 021	–	17 517	2 167 538
Titres à revenu fixe	–	665 726	19 028	684 754
Contrats de change à terme	–	6 544	–	6 544
Contrats de change à terme	–	(77)	–	(77)
Total	2 150 021	672 193	36 545	2 858 759

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	1 868 693	–	10 999	1 879 692
Titres à revenu fixe	–	625 487	20 176	645 663
Options	–	71	–	71
Contrats de change à terme	–	(15 373)	–	(15 373)
Total	1 868 693	610 185	31 175	2 510 053

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 382,4 millions de dollars (31 décembre 2024 : profit de 394,6 millions de dollars).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (31 décembre 2024 : aucun transfert).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers du Fonds classés au niveau 3 aux 31 décembre 2025 et 2024.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	10 999	20 176
Placements acquis	864	–
Variation du profit latent (de la perte latente)	5 654	(1 148)
Solde à la clôture de la période	17 517	19 028

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	7 626	16 929
Placements acquis	335	2 588
Variation du profit latent (de la perte latente)	3 038	659
Solde à la clôture de la période	10 999	20 176

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2025 correspondait à un profit de 4,5 millions de dollars (31 décembre 2024 : profit de 3,7 millions de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024.

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient cinq titres de participation classés au niveau 3 en raison d'un manque de données observables (31 décembre 2024 : trois titres). La juste valeur de ces titres a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2024 : deux titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, du taux d'intérêt, des dividendes ainsi que de la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'aurait eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 108,4 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 94,0 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	432 307	64 027	(426 317)	70 017	1,98 %
Franc suisse	25 796	—	—	25 796	0,73 %
Couronne suédoise	18 452	(40)	—	18 412	0,52 %
Yen japonais	15 680	—	(39)	15 641	0,44 %
Dollar de Hong Kong	8 934	—	—	8 934	0,25 %
Euro	18 159	—	(18 887)	(728)	-0,02 %
	519 328	63 987	(445 243)	138 072	3,90 %

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	513 461	17 146	(443 836)	86 771	2,84 %
Euro	29 785	—	(17 427)	12 358	0,40 %
Franc suisse	16 334	—	—	16 334	0,54 %
Couronne suédoise	15 474	—	—	15 474	0,51 %
Yen japonais	9 133	—	—	9 133	0,30 %
Dollar de Hong Kong	6 697	—	—	6 697	0,22 %
	590 884	17 146	(461 263)	146 767	4,81 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 6,9 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 7,3 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs

de parts rachetables). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2025		Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an		84 983
De 1 à 3 ans		247 736
De 3 à 5 ans		198 646
Plus de 5 ans		153 389
		684 754

31 décembre 2024		Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an		193 958
De 1 à 3 ans		177 953
De 3 à 5 ans		180 422
Plus de 5 ans		93 330
		645 663

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en presumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 8,4 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2024 : 6,0 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la duration moyenne pondérée modifiée de 2,44 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2024 : 1,86 an). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds. Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2025.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	% de l'actif net	% des titres de créance
31 décembre 2025		
AAA	0,18	0,92
AA	0,79	4,06
A	3,08	15,95
BBB	7,77	40,01
BB	1,21	6,24
B	2,18	11,21
CCC	1,03	5,25
Non évalués	3,17	16,36
	19,41	100,00

	% de l'actif net	% des titres de créance
31 décembre 2024		
AAA	0,20	0,95
AA	0,41	1,97
A	1,79	8,43
BBB	10,19	48,13
BB	1,58	7,51
B	2,60	12,27
CCC	0,86	4,06
Non évalués	3,53	16,68
	21,16	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	2 871	–	2 871
Charges à payer et autres créditeurs	528	4 267	4 795
Contrats de change à terme	–	77	77

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	1 773	–	1 773
Charges à payer et autres créditeurs	1 304	–	1 304
Contrats de change à terme	–	15 373	15 373

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2025					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)	
5 janvier 2026	29 500 \$ US	40 956 \$ CA	1,3883	475	
5 janvier 2026	40 416 \$ CA	29 500 \$ US	0,7299	65	
22 janvier 2026	39 000 \$ US	54 358 \$ CA	1,3938	884	
2 février 2026	18 500 \$ US	25 889 \$ CA	1,3994	536	
5 février 2026	47 000 \$ US	65 626 \$ CA	1,3963	1 222	
17 février 2026	52 250 \$ US	73 038 \$ CA	1,3979	1 475	
24 février 2026	18 000 \$ US	25 054 \$ CA	1,3919	407	
3 mars 2026	16 000 \$ US	22 221 \$ CA	1,3888	319	
9 mars 2026	55 500 \$ US	76 460 \$ CA	1,3777	507	
12 mars 2026	10 500 \$ US	14 414 \$ CA	1,3728	46	
24 mars 2026	12 500 \$ US	17 542 \$ CA	1,4033	446	
26 mai 2026	11 700 EUR	19 049 \$ CA	1,6281	162	
				6 544	
23 mars 2026	17 000 \$ US	23 232 \$ CA	1,3666	(19)	
31 mars 2026	25 000 \$ US	34 123 \$ CA	1,3649	(58)	
				(77)	
Nombre total de contrats	14		Juste valeur nette	6 467	

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les *états de la situation financière*, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les *états de la situation financière*. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les

actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les *états de la situation financière*, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des *états de la situation financière*.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	6 544	6 544	–	–	6 544
Contrats de change à terme – passifs	(77)	(77)	–	–	(77)

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	71	71	–	–	71
Contrats de change à terme – passifs	(15 373)	(15 373)	–	11 020	(4 353)

11. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les *états de la situation financière*.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2025	Domiciliation	Type	% de participation
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	6,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,5 %

31 décembre 2024	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,1 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
AutoCanada Inc.	Canada	Entreprise associée	6,6 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,2 %

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024.

	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	115	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(29)	–
Produits tirés du prêt de titres	86	–